



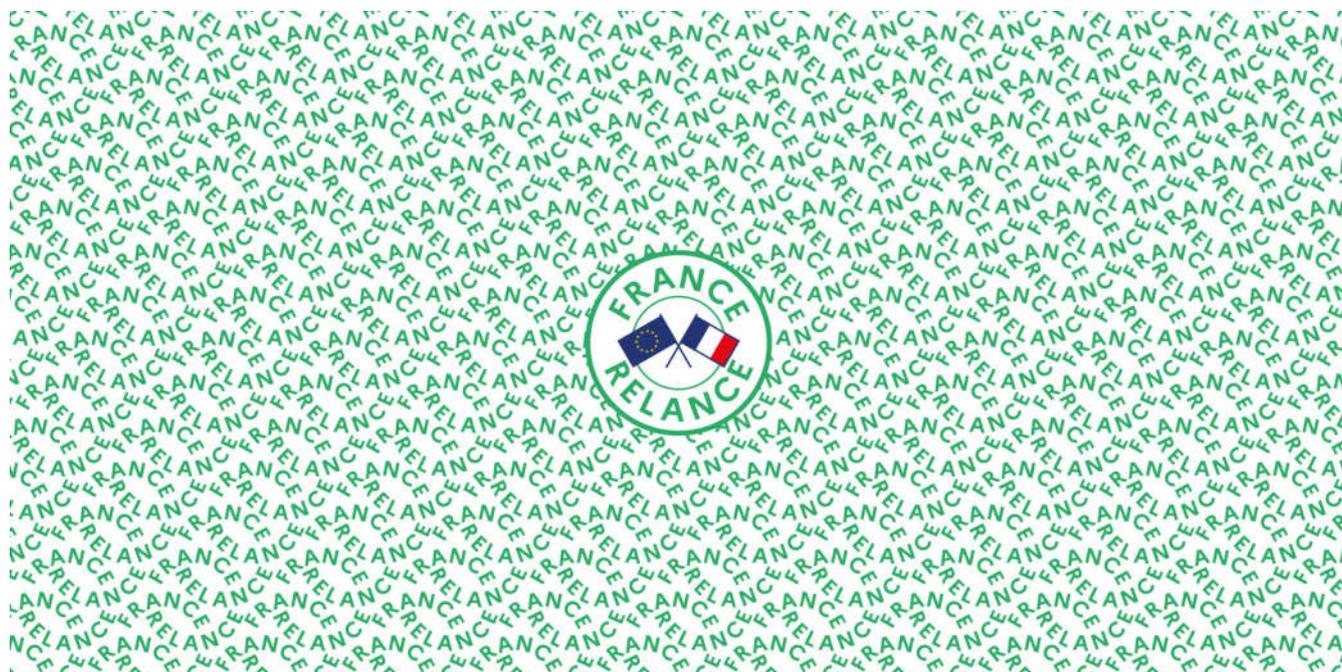
**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

LE PLAN DE RELANCE DANS LES LANDES



6 avril 2021

Table des matières

- Le plan de relance au niveau national.....P1
- Les principaux résultats du plan de relance dans les Landes
 - Accélérer la conversion écologique de notre économie.....P2
 - Renforcer la compétitivité et la souveraineté technologique de nos entreprises.....P6
 - Renforcer la cohésion sociale et territoriale de notre pays.....P7

La mise en œuvre du plan de relance dans les Landes est pilotée par un comité départemental du plan de relance, représentant l'ensemble des acteurs impliqués, décliné en 4 groupes de travail thématiques (entreprises, collectivités locales, cohésion/emploi et agriculture/alimentation/forêt).

La liste des projets dans les Landes et plus d'information, chaque mois, sur <http://www.landes.gouv.fr/france-relance-r892.html>



Le plan de relance au niveau national

Le 3 septembre dernier, le gouvernement a annoncé un plan de relance exceptionnel pour répondre à la situation économique inédite que traverse notre pays. Ce plan représente, avec 100 milliards d'euros, le plan de relance le plus important d'Europe en pourcentage du PIB.

Le plan de relance constitue à la fois une réponse contra-cyclique à un choc conjoncturel mondial et un plan d'investissement pour préparer la France de 2030. Il s'articule autour de trois piliers thématiques : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Il vise à amorcer la mutation vers un nouveau modèle de développement, résilient sur le plan sanitaire, écologique et productif.

Le plan de relance c'est :

→ 100 milliards d'euros sur 2020/2022 répartis sur trois axes :

- ✓ l'écologie : 30 milliards €
- ✓ la compétitivité : 35 milliards €
- ✓ la cohésion : 35 milliards €

→ Différentes modalités de mise en œuvre en fonction des objectifs recherchés et du niveau de pilotage pertinent et notamment :

- ✓ appels à projets nationaux, régionaux ou départementaux
- ✓ Renforcement de dispositifs ou budgets existants (insertion, investissement des collectivités...)
- ✓ allègements d'impôts

- A la fin de l'année **2020, 10 milliards €** avaient déjà été mobilisés.
- L'objectif pour **2021** est de déployer **40 milliards €**.
- **Au 1er mars, 16 milliards** avaient déjà été déployés sans compter les **10 milliards €** d'allègements d'impôts prévus.

Les principaux résultats du plan de relance dans les Landes

Accélérer la conversion écologique de notre économie

Dans le cadre de la **rénovation énergétique**, 5,9 M € sont mobilisés dans le département en faveur de **18 projets concernant des bâtiments de l'État et de ses opérateurs**, parmi lesquels :

- Des sites de l'armée de terre à Oeyreluy
- Le centre des finances publiques à Mont-de-Marsan
- Les locaux de la police nationale et de la gendarmerie à Mont-de-Marsan
- Les locaux de l'INRAE à Saint-Martin-de-Hinx
- Les locaux de l'université de Bordeaux à Dax
- Le site de la DGAC à Biscarrosse

Deux opérations de **rénovation énergétique et de réhabilitation lourde de logements sociaux** portés par XL habitat vont bénéficier d'une aide du plan de relance afin d'améliorer le score énergétique des logements :

- Une opération de rénovation de 56 logements à Dax pour un montant d'aide de 616 000 € visant à améliorer la performance énergétique de la catégorie à F à C ;
- Une opération de rénovation de 5 logements à Moustey pour un montant d'aide de 55 000 € visant à améliorer la performance énergétique de la catégorie à G à B.

Une enveloppe de 5,2 M € au titre de la **dotations de soutien à l'investissement** est mobilisée par l'État en 2021 dans le cadre du plan France relance pour financer la

rénovation thermique des bâtiments appartenant aux collectivités locales (communes, intercommunalités, conseil départemental). Les projets sont attendus d'ici le 30 avril 2021.

En 2020, 1 187 particuliers se sont saisis du dispositif **Ma Prime Rénov** pour réaliser 10,6 M€ de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement avec 3,4 M€ d'aides de l'Etat.

France relance permet également d'accompagner les Landais dans le **verdissement de leur véhicule automobile** avec au total 2 187 primes à la conversion et bonus écologique accordés.

France relance a également soutenu les investissements des entreprises poursuivant l'objectif de **décarbonation de l'industrie**, en soutenant les entreprises landaises **Lamarque Sogy Bois** avec une subvention d'un montant de 950 000 € et **Scierie Labouheyre** avec une subvention de 1 850 000 € .

S'agissant du **plan de soutien aux secteurs de l'aéronautique et de l'automobile**, visant à soutenir la fabrication d'aéronefs et de véhicules décarbonés, deux entreprises landaises ont été retenues :

- **Latécoère** à Liposthey pour un soutien de 5 468 608 €
- **Potez aéronautique** pour un soutien de 800 000 €

Lamarque Sogy Bois va bénéficier d'une aide de 950 000 euros pour la mise en place d'une chaudière biomasse.



Visite de l'entreprise le 25 mars 2021 à Ygos-Saint-Saturnin en présence de la préfète des Landes, le directeur régional délégué de l'ADEME, le député Lionel Causse et le maire de la commune.

Lamarque Sogy Bois est une scierie qui procède aux activités de sciage et séchage, en vue de la transformation (parquet lambris moulure). L'entreprise est lauréate du dispositif « chaleur biomasse », du volet décarbonation du plan France Relance porté par l'ADEME pour la mise en place d'une chaudière biomasse de 5MW. Le projet de la chaudière biomasse, qui s'inscrit dans la volonté de mieux valoriser les sous-produits du bois, viendra remplacer l'actuelle chaudière devenue obsolète et développer de nouvelles capacités.

Dans le cadre du plan de relance, l'entreprise est également candidate au dispositif de **soutien à l'industrie de transformation du bois** et a bénéficié d'une aide apprentissage pour le financement d'un apprenti et du dispositif **Embauche des jeunes** pour l'embauche de personnes de moins de 26 ans (2 CDI et 1 CDD) et d'un **Contrat Unique d'Insertion (CUI)** dans le cadre du **plan 1 jeune 1 solution**.

France Relance ce sont aussi plusieurs dispositifs en **faveur de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt**. Ainsi, pour soutenir la **lutte contre le changement climatique**, un appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'accompagner financièrement les investissements sylvicoles dans une démarche dynamique de gestion durable. Trois opérateurs, retenus au niveau national, interviennent régulièrement dans les Landes :

- Direction territoriale de l'Office National de la Forêt
- Coopérative Alliance forêt bois
- Société Forestière, filiale du Groupe Caisse des Dépôts et Consignations

Renforcer la compétitivité et la souveraineté technologique de nos entreprises

Afin de garantir la **souveraineté technologique des entreprises** et accroître leur compétitivité, les projets de deux entreprises landaises ont été retenus au titre du fonds de soutien à l'investissement industriel :

- **Thébault Ply-land** pour un soutien de 620 000 €
- **Gascogne Sacs** pour un soutien de 800 000 €

***Gascogne Sacs** va bénéficier d'une aide de 800 000 euros pour une nouvelle ligne de fabrication de sacs papiers innovants.*



Visite de l'entreprise le 18 mars 2021 à Mimizan en présence de la préfète des Landes, le Secrétaire Général de la préfecture et le directeur régional délégué de l'ADEME.

L'entreprise **Gascogne Sacs** est un des leaders européens sur le marché du sac (papier/ plastique/ hybrides). Elle propose une large gamme de solutions en réponse aux attentes des marchés de l'agroalimentaire, du bâtiment, du petfood et de la chimie. L'objectif du projet est d'investir dans une nouvelle ligne de fabrication de sacs papier de petite et moyenne contenance pour la sacherie de Mimizan, qui permettra d'offrir de nouvelles solutions innovantes de sacs en papier, en substitution aux sacs plastiques, à partir de papiers issus de la valorisation du bois de la forêt d'Aquitaine. Le projet contribuera à créer jusqu'à 6 emplois.

Deux entreprises sont lauréates d'une aide du fonds **d'accélération des investissements dans les territoires**, **Lesbats Scierie de l'Atlantique** pour un soutien de 800 000 € et **Materr'up** pour un soutien de 596 000 €.

Afin de soutenir l'investissement dans des **secteurs stratégiques pour la résilience de l'économie française**, trois entreprises landaises ont été retenues dans le cadre de l'appel à projet « **secteurs critiques** »: l'entreprise **Protifly** pour un soutien de 2 269 699 €, l'entreprise les **Chanvres de l'Atlantique** pour un soutien de 917 851 € et l'entreprise **Graines d'Alliance** pour un soutien de 798 000 €.

Quatre entreprises landaises sont bénéficiaires du dispositif **chèque à l'export** et **chèque Volontaire International en Entreprise** (VIE).

S'agissant de **la mise à niveau numérique des entreprises**, un dispositif de 400 M€ porté par la Banque Publique d'Investissement (BPI) a été lancé dès octobre 2020 pour la mise à niveau numérique des TPE, PME et ETI : 20 entreprises landaises sont candidates dans le cadre du dispositif « Guichet Industrie du Futur ».

Le plan de France Relance c'est aussi la **baisse de moitié des impôts de production** (avec compensation par l'État auprès des collectivités) :

- Contribution pour la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : 40 M € d'économies pour les entreprises landaises ;
- Cotisation foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties : environ 900 entreprises landaises.

Renforcer la cohésion sociale et territoriale de notre pays

Avec le **plan 1 jeune/1 solution**, les jeunes landais disposent de perspectives d'emploi plus larges, au travers d'aides accordées pour accroître leur recrutement :

- Des aides aux employeurs pour la signature de contrats de professionnalisation : 53 dossiers en 2020 et 42 en 2021, soit 95 dossiers de demandes d'aide au 13 mars 2021,
- Des aides à l'apprentissage : 640 dossiers traités en 2020 et 984 en 2021 soit 1624 dossiers de demandes d'aide au 13 mars,
- Des aides à l'embauche de jeunes de moins de 26 ans : 1 153 dossiers de demandes d'aide en 2020 et 771 demandes en 2021,
- 646 volontaires du service civique ont été recrutés en 2020 dont 328 dans les associations et 231 à l'éducation nationale,
- 15 Contrats Initiative Emploi (CIE) jeunes en 2020 et 35 CIE jeunes en 2021,
- 33 emplois francs en 2020 et 10 emplois francs en 2021.

L'entreprise **Patatam** a embauché **17 jeunes** dans le cadre du **plan 1 jeune 1 solution**.



Visite de l'entreprise à Hastingues le 22 janvier 2021 en présence de la préfète des Landes et la directrice de l'unité départementale de la Direccte

Grâce au plan de relance, l'entreprise Patatam a embauché 1 jeune en contrat de professionnalisation, 7 jeunes en contrats d'apprentissage, 1 jeune de moins de 26 ans en CDD de plus de 3 mois et 8 jeunes en Contrats Uniques d'Insertion (CUI). D'autres embauches avec les aides de France relance (1 jeune 1 solution) sont déjà prévues. L'entreprise Patatam est une friperie nouvelle génération qui s'est installée à Hastingues pour développer son site de vente de vêtements d'occasion avec une soixantaine de collaborateurs.

Dans le cadre du plan de relance pour **l'inclusion**, 26 projets portés par des **structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)** et des **Entreprises Adaptées (EA)** ont été retenus dans les Landes pour un montant total de subvention de 1,3M €.

S'agissant de **l'inclusion numérique**, le Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, Cédric O, a signé le 26 février 2021 avec le président du conseil départemental et la présidente de l'ALPI une convention pour le déploiement de **30 conseillers numériques** dans les Landes.

Dans le cadre du plan de relance,
30 conseillers numériques seront déployés dans les Landes.



Afin de soutenir l'investissement local pour une plus grande cohésion territoriale, une dotation de **soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle en 2020** d'un montant total de 2,5M € a été versée à 22 communes et à 6 établissements publics de coopération intercommunale pour des projets d'un montant total d'investissement de 8,2M €.

S'agissant du **Ségur de la santé dans les Landes**, 2,9M€ sont attribués **pour l'investissement au quotidien des établissements de santé**, et 1,7 M€ sont également prévus au titre d'une enveloppe visant à réduire les inégalités territoriales entre les départements de Nouvelle-Aquitaine.

Pour soutenir les personnes précaires, 303 000 € de subventions ont été allouées aux associations d'aide alimentaire, dont 249 000 € de crédits exceptionnels débloqués pour faire face à l'urgence (dont financement d'un nouveau camion frigorifique à la Banque alimentaire) et 8 900 chèques services destinés à faciliter l'accès aux ressources alimentaires et d'hygiène pour les personnes sans abri et sans ressource, soit 31 150 €, ont été distribués en 2020.



Twitter : @prefecture40

facebook : Préfète des Landes

Site web préfecture www.landes.gouv.fr

Contact presse : tél : 05 58 06 72 49 / pref-communication@landes.gouv.fr